



#### SOMMAIRE

- ▶ **CHOUX** : soyez vigilants vis-à-vis du gibier et des limaces.
- ▶ **OIGNON** : situation sanitaire saine.
- ▶ **POIREAU** : situation sanitaire saine. Surveillez la présence des mouches.
- ▶ **POIS** : présence très discrète des sitones.
- ▶ **SALADES** : premières apparitions des pucerons.

## CHOUX

Réseau : 3 parcelles

Stade : 7-8 feuilles

Certaines parcelles de chou étant actuellement sous P17, toutes les parcelles visitées n'ont pas pu être observées.

#### Aleurode

Des adultes et des pontes d'aleurodes sont signalés dans une parcelle de choux-fleurs d'hiver à Saint-Omer (62). Leur présence peut être préjudiciable sur jeunes plants.

Les conditions climatiques des prochains jours ne seront pas favorables à son développement. Cependant, surveillez vos parcelles pour garder le contrôle des populations.



L'aleurode du chou prélève la sève des choux et sécrète du miellat ce qui favorise le développement de fumagine, cela entraîne une perturbation du développement du chou et une perte de rendement. Cet insecte est visible sur la face interne des feuilles. Les conditions sèches et chaudes (température **supérieure à 20°C**) lui sont favorables.

**Des mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur aleurodes :

- Sur chou-fleur, chou-rave, chou pommé, chou non-pommé, chou feuille, chou de Chine, chou de Bruxelles, brocoli, il s'agit des substances actives suivantes : *Beauveria bassiana* et huile essentielle d'orange douce.
- Sur chou à inflorescence, il s'agit de la substance active suivante : huile minérale paraffinique.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Choux sous voile (FREDON HdF)



Adultes et pontes d'aleurodes sur chou (Natur'coop)



## Altise

Les altises des crucifères sont en cours d'émergence mais aucune n'a été signalée en parcelle de chou cette semaine.

Les conditions climatiques des jours prochains ne seront pas favorables au développement des altises (températures inférieures à 15°C).



Les **dégâts** d'altises des crucifères sont identifiables par les morsures circulaires qu'elles effectuent sur les feuilles, les perçant superficiellement, cela affaiblit la plante. Ces dégâts sont souvent observés sur les parcelles non irriguées et sur les jeunes plants, souffrants du sec, non protégés par des bâches ou filets anti-insectes.

Les choux sont sensibles à ce ravageur **entre la plantation et le stade 8 feuilles**.

**Seuil indicatif de risque** : 8 plants sur 10 présentent des morsures et au moins 25% de la surface foliaire sont consommés.

**Des mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'altises : poser un voile ou un filet anti-insectes (maille ≤ 0,8) ; favoriser les auxiliaires des cultures (notamment les guêpes parasitoïdes) ; limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; favoriser la levée rapide des plantes ; utiliser des plants robustes ; travailler le sol ; des associations de plantes peuvent également être efficaces. Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consultez la fiche technique qui lui est dédiée grâce à ce [lien](#).



## Limace

Des limaces ont été observées dans une parcelle de chou et choux-fleurs à Saint-Omer (62). Celles-ci sont présentes sous les voiles de forçage, en bordure de champ mais aussi en milieu de parcelle. Ces dégâts sont signalés sur les vieilles feuilles en contact avec le sol.

Les conditions des prochains jours lui seront favorables : températures comprises entre 5 et 15 °C et précipitations prévues. Les voiles de forçage actuellement en place sur les cultures favorisent la présence de ce ravageur en créant des conditions qui lui sont favorables (humides, chaudes et à l'abri du vent).



Les limaces se développent à des températures comprises entre **9 et 20°C**, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : **une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard** ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine.

L'une des méthodes de **piégeage** les plus courantes est la pose de 4 pièges de 50 cm x 50 cm par parcelle (minimum conseillé). Ce modèle proposé par l'INRAE est constitué d'une face supérieure en aluminium qui joue le rôle d'écran thermique, d'une couche intérieure absorbante et d'une face inférieure en plastique micro-perforé. Ce piège permet de créer les conditions favorables pour que les limaces restent plus longtemps en surface et soient donc plus facilement observées. Une autre solution est de fabriquer le piège soi-même avec, par exemple, du carton ondulé recouvert d'une bâche plastique. L'observation des pièges doit se faire de préférence tôt le matin. Il est possible d'humidifier la terre sous le piège si celle-ci est trop sèche pour avoir de meilleurs résultats.

### Seuils indicatifs de risque :

Cultures sensibles (laitues, choux, radis, navets, fraises et épinards) : **1 limace/m<sup>2</sup>**  
Endive : **2 limaces/m<sup>2</sup>**

Alliacées (poireau, ail, oignon, échalote, ...) et haricot : **problème ponctuel**  
(source : étude menée en R&D par FREDON HdF)

Pois de conserve : **12 limaces/m<sup>2</sup>**

(source : UNILET)



Dégâts de limaces sur chou (Natur'coop)

**Des mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place pour éviter l'infestation de limaces : travailler le sol afin de détruire les populations ainsi que les sources d'alimentation ; gérer la culture intermédiaire et l'interculture (les CIPANs, les légumineuses et les céréales sont souvent favorables aux limaces, par exemple ; le choix du couvert et de la date de destruction doivent aussi être pris en compte) ; éviter les précédents favorables comme le colza ; le maintien d'un sol nu est défavorable aux limaces s'il ne fournit ni nourriture, ni abri ; éliminer les résidus de récolte ; favoriser les auxiliaires\* (carabes, staphylins, cantharidés, sylphides, merle, grive, crapauds, hérissons, musaraignes, notamment)

\*Pour favoriser les auxiliaires des cultures, il est conseillé de mettre en place des bandes enherbées, des haies, des talus, des bosquets ou encore des zones enherbées.

Pour plus d'informations sur l'impact du choix des couverts végétaux en interculture sur les populations de limaces et d'auxiliaires, n'hésitez pas à consulter la fiche « Couverts végétaux en interculture : intérêts en terme de protection des cultures » synthétisant des résultats d'essais menés entre 2012 et 2016 dans les Hauts-de-France. Le document est consultable sur ce [lien](#).

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de la région Hauts-de-France.



Pour plus d'informations sur ce ravageur, n'hésitez pas à consulter la fiche « Comment lutter contre les limaces en maraîchage biologique ? ». Voici le [lien](#). Cette fiche a été réalisée dans le cadre du programme VETABIO (Valorisation de l'Expérience Transfrontalière en Agriculture BIOlogique) grâce au concours financier du FEDER et du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pour le programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Vous pouvez également consulter la note nationale BSV « Limaces : surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée », dont voici le [lien](#).



Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés sur limaces.

Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.



### Gibier

Des attaques de gibiers (pigeons, foulques, ...) sur choux non protégés sont signalées dans une parcelle de choux à Saint-Omer (62) et à Ennetières-en-Weppes (59).

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.



Les **dégâts** causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Tant que le cœur du chou/chou-fleur n'est pas attaqué la culture n'est pas condamnée mais la perte des feuilles va ralentir la culture. En chou-fleur, les pertes peuvent être importantes car sans feuille, cacher la pomme est impossible.

Des **mesures prophylactiques** existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner.

Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Dégâts de pigeon sur chou (Natur'coop)



# OIGNON

Réseau : 2 parcelles, parcelles flottantes

Stade : première feuille initiée à première feuille (oignon de semis) ; 2-3 feuilles (oignons bulbilles)

## Situation globale

Les semis sont en cours, de nombreuses parcelles ne sont pas encore semées, surtout en oignons de semis.

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas poussantes, les oignons peinent à verdir. La situation est saine dans les parcelles d'oignons observées à Richebourg (62) et Lorgies (62).

## Limace

Quelques morsures de limaces sont signalées sur oignons de semis dans la plaine de la Lys (62).

Les conditions des prochains jours lui seront favorables : températures comprises entre 5 et 15°C et précipitations prévues.



Pour plus d'informations sur les limaces, se reporter à la partie CHOUX.

## Mouche des semis

Le vol de mouches des semis est actuellement en cours. Il a été détecté par des pièges posés à Verneuil-sur-Serre (02) et à La Bassée (62).

La mouche des semis est polyphage, elle est attirée par les graines en germination et les jeunes plantules d'un grand nombre de cultures, parmi lesquelles le haricot, flageolet, épinard, pois tardif, oignon, etc. Les plantes sont sensibles durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis.

Cette mouche est également attirée par l'odeur des sols travaillés et de la matière organique en décomposition.

Conséquences des dégâts causés par la larve : destruction partielle ou totale des semis ; retard de végétation ; galeries dans les organes de la plante ; favorise le développement de champignons ; etc.

**Lorsque l'on constate les dégâts de cette mouche, il est déjà trop tard pour agir. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures préventives lorsqu'un secteur est concerné** : éviter d'épandre des matières organiques dans le mois précédent le semis ; favoriser le dessèchement superficiel du sol ; détruire le couvert hivernal le plus tôt possible ; favoriser une levée rapide afin de réduire la période sensible ; laisser la matière organique se décomposer pendant 2 mois avant le semis ; attendre 3 à 4 semaines après un second semis pour cause de dégâts de mouches ; etc.



Dégâts de limaces sur oignon (PLRN)

# POIREAU

Réseau : 1 parcelle

Stade : 4 feuilles

La situation est saine dans la parcelle de poireaux observées à Violaines (62).

## Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Aucune mouche n'a été signalée en parcelle de poireau cette semaine.

Cependant, les premières piqûres ont été observées sur ciboulette, le vol semble donc avoir débuté.

Les conditions climatiques des jours à venir seront favorables à son développement (précipitations et températures comprises entre 5 et 15°C annoncées).



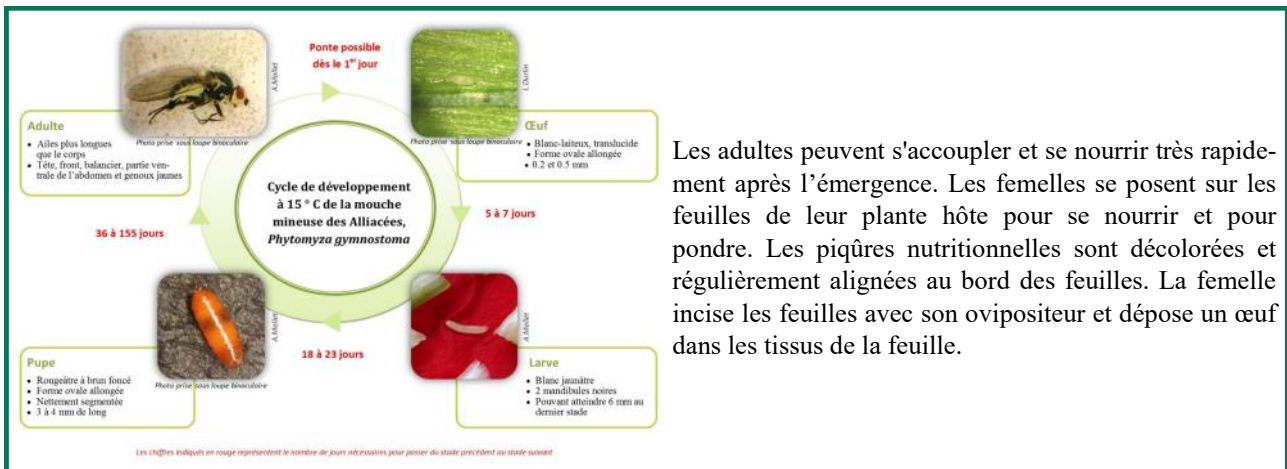
La présence des adultes en parcelle se manifeste par des piqûres blanches alignées sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants.

Conditions humides et douces (légèrement inférieures à 15°C) lui sont favorables.

Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'Alliées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'alliées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible.

D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres).

**Des mesures préventives** peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment les hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytophthora*)



Les adultes peuvent s'accoupler et se nourrir très rapidement après l'émergence. Les femelles se posent sur les feuilles de leur plante hôte pour se nourrir et pour pondre. Les piqûres nutritionnelles sont décolorées et régulièrement alignées au bord des feuilles. La femelle incise les feuilles avec son ovipositeur et dépose un œuf dans les tissus de la feuille.

## POIS

**Réseau** : 6 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

**Stade** : levée à 4-5 feuilles

### Thrips

Aucun thrips n'est observé sur les parcelles fixes suivies. Hors réseau, ils sont présents en faible nombre sur quelques parcelles. **Le stade de sensibilité du pois au thrips s'étale de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil de nuisibilité du ravageur est de 1 thrips par plante** (à partir du stade 80 % de levée).

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

### Sitones

Des morsures de sitones sont signalées sur 2 des 6 parcelles fixes du réseau sans atteindre le **seuil de nuisibilité de 5 encoches par plante. La période de sensibilité des pois s'étend jusqu'au stade 5-6 feuilles**, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques. Les conditions météorologiques annoncées pour les prochains jours (temps couvert et températures < 12°C) sont peu favorables aux sitones.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.



# SALADES

Réseau : 3 parcelles

Stade : 7-13 feuilles

Certaines parcelles de salades étant actuellement sous voile, toutes les parcelles visitées n'ont pas pu être observées.

## Pucerons du feuillage

Les premiers pucerons sont apparus en plein champ. Des individus sont signalés à Avelin (62).

Un puceron a également été détecté dans une parcelle où le voile de forçage ne couvrait pas toutes les salades, à Calonne-sur-la-Lys (62).

Les conditions climatiques des prochains jours ne devraient pas être favorables au développement des pucerons.



# DEVENEZ OBSERVATEUR

Comme vous le savez, pour rédiger le BSV il est important pour nous d'avoir des observateurs et des observations nombreuses afin que la situation décrite dans le BSV soit la plus proche possible de la réalité dans les parcelles. Ainsi, pour enrichir le réseau, nous vous invitons à participer aux observations. Si vous êtes intéressés par la démarche, contactez Marie BERNARD au 06.83.44.01.57 ou par mail [marie.bernard@fredon-hdf.fr](mailto:marie.bernard@fredon-hdf.fr).

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.  
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.  
**Directeur de la publication** : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.  
Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUUDE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.  
**Coordination et renseignements** : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais  
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France